

**P.W. (2021-2022) – Mardi 15 février 2022**

**Question orale de FREDERIC André à TELLIER Céline, Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal sur « le rapatriement de l'intégralité du personnel de la Société publique de la gestion de l'eau (SPGE) à Verviers »**

**M. Frédéric (PS).** – Madame la Ministre, je rappelle que le Code de l'eau prévoit, en son article D.331, que le siège social et administratif de la Société publique de gestion de l'eau, la SPGE, doit se trouver à Verviers, qui a été décrétée, en son temps, capitale wallonne de l'eau, comme on a qualifié un certain nombre d'autres grandes villes wallonnes et leur a attribué des administrations importantes de la Wallonie.

En juin dernier, je vous avais déjà interrogée à cet égard et vous m'aviez annoncé que les locaux seraient bientôt prêts. Je vous cite : « La grande majorité du personnel de la SPGE sera sur place. » Je me rappelle vous avoir dit : « Qu'entendez-vous par grande majorité ? » Au Parlement wallon, je sais, mais, dans le personnel de la SPGE, je ne sais pas.

Quelques mois plus tard, le bâtiment de Verviers est effectivement opérationnel. Il se situe en plein centre de Verviers, dans les anciens locaux de l'école des filles, que nous fréquentions assidûment dans ma jeunesse, à la sortie du moins. On sait que certains services de la SPGE y sont fraîchement installés, depuis début de cette année.

Or, il me revient que, sur les 58 travailleurs de la SPGE, 30 travaillent effectivement à Verviers. C'est une majorité, 30 sur 58, mais je trouve que c'est tout juste. On ne prend pas en considération quelques services périphériques tels que Protect'Eau par exemple, dont l'installation était prévue à Verviers, mais qui est finalement maintenue à Namur. Je rappelle que les contrats de travail des membres de la SPGE prévoient explicitement la possibilité de venir travailler à Verviers.

Quel est le sens du maintien d'une antenne de la SPGE à Namur ? Comment justifiez-vous que la SPGE conserve à la fois le bâtiment de Namur tout en ayant déboursé 8 millions d'euros pour l'aménagement de celui de Verviers ? La SPGE a, semble-t-il, conservé une implantation à Namur parce l'actuel contrat de gestion 2017-2022 le prévoyait. À l'heure de renégocier ce contrat de gestion, allez-vous revoir cette clause ? Avez-vous l'intention de mettre quelque chose en œuvre pour que la totalité du personnel de la SPGE intègre Verviers ? Merci déjà pour vos réponses.

**Mme Tellier, Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal.** – Monsieur le Député, en ce qui concerne la SPGE, nous sommes dans une période de transition. Le nombre de personnes travaillant à Verviers est appelé à croître progressivement. Le déménagement du personnel est effectif depuis le 3 janvier 2022 et concerne tous les services, à l'exception, pour le moment, du personnel affecté aux services techniques, au service exploitation ainsi que d'un agent d'accueil, qui demeurent dans l'antenne de Namur.

Depuis le 15 juillet 2021, tout nouveau recrutement à la SPGE est affecté à Verviers. Ce sera encore le cas prochainement des ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre du Plan de relance de la Wallonie.

Les travaux du siège social de la SPGE sont aujourd'hui finalisés, comme vous l'avez indiqué. Toutefois, certaines finitions ou certains travaux de parachèvement sont en cours de réalisation. Dès lors, son conseil d'administration a, en sa séance du 3 décembre dernier, fixé, à partir du 20 décembre 2021, l'adresse du siège social et administratif de la société rue des Écoles 17-19 à Verviers, conformément aux dispositions décrétales, concrétisant ainsi le regroupement effectif du siège social et du siège administratif de la société à Verviers.

Le maintien de l'antenne de Namur répond à une nécessité pratique, principalement pour faciliter des relations de travail avec l'ensemble des acteurs du secteur de l'eau qui sont implantés sur le territoire wallon : administrations régionales, organismes d'assainissement agréés, et cetera. Les bureaux laissés vacants à Namur à la suite du déménagement à Verviers sont loués, d'une part à l'ASBL Protect'Eau, cogérée par le SPW et la SPGE, à Aquawal et à l'ASBL Classes d'eau, et enfin, à l'ASBL Réseau hospitalier namurois.

En ce qui concerne la SWDE, sa présence à Verviers n'a cessé de s'accroître au fil des années. Plus de 400 personnes sont basées à Verviers, ce qui témoigne d'un ancrage fort dans la région. Les besoins de proximité par rapport aux zones de distribution d'eau et d'une organisation efficiente de la société expliquent la décentralisation de certains services en différents endroits stratégiques de Wallonie.

Les réunions des organes décisionnels se déroulent essentiellement à Verviers où réside d'ailleurs la majorité du personnel administratif. J'ajouterai enfin que Verviers accueille également le Polygone de l'eau. Ce centre, cogéré par la SWDE et le FOREm, permet le développement des compétences dans les métiers de l'eau. Ravagé par les inondations de juillet, il est en cours de réhabilitation. Verviers est la capitale wallonne de l'eau, vous l'avez dit et je le rappelle, l'ensemble des implantations en fait une réalité tangible aujourd'hui et encore plus demain.

**M. Frédéric (PS).** – Je remercie Mme la Ministre pour la conviction et la force du message. Verviers, encore plus aujourd'hui qu'hier, car c'est une ville en difficulté, et encore plus en difficulté depuis les inondations et donc, a besoin de toutes ses plumes pour voler.

J'entends ce que vous me dites. Je ne suis pas complètement persuadé sur la répartition et le maintien d'un certain nombre d'agents sur Namur. Il y a d'autres administrations wallonnes qui ont été localisées sur Charleroi. On ne s'est pas posé autant de questions. Ici, cela semble poser problème.

Maintenant, il y a de l'espoir, il y a de l'optimisme, puisque vous me dites que les nouveaux agents qui vont être recrutés vont intégrer Verviers et qu'il y a peut-être d'autres développements possibles. Je vais donc rester attentif. Le sens de mon intervention n'est pas de critiquer le travail. Je me réjouis de ce qui se passe sur Verviers, depuis le temps que ce bâtiment devait être réhabilité. Mon inquiétude, c'est bien que l'on préserve et que l'on soit attentif à garder le statut de capitale wallonne de l'eau à Verviers, avec tout ce que cela implique